



PFVU – Réglementation et Gestion
de l'Offre de Formation

DEMANDE D'EXONÉRATION DES DROITS DE SCOLARITÉ À TITRE EXCEPTIONNEL

La demande d'exonération s'adresse aux étudiants qui sont en grande difficulté financière et ne peuvent pas s'acquitter des droits d'inscription. Cette demande doit être effectuée avant votre inscription effective. En cas d'accord, vous n'avez pas à acquitter vos droits d'inscription.

Attention : l'exonération ne concerne pas la Contribution Vie Etudiante de 90 €

Il n'est pas possible de cumuler les demandes d'exonération et de remboursement des droits de scolarité à titre exceptionnel.

▪ **Pièces à joindre**

Les pièces justificatives à joindre à votre dossier sont listées sur l'imprimé de demande d'exonération. Il est important que chaque dossier soit **renseigné correctement** et **comporte l'ensemble des pièces justificatives demandées**. L'absence de pièces peut vous être préjudiciable lors de l'examen de votre dossier. Il faut donc veiller à joindre les pièces demandées au dossier, il ne sera pas effectué de rappel des pièces manquantes.

▪ **Instruction des dossiers**

Les dossiers sont étudiés en commission. La réponse vous sera adressée par courrier, après examen de votre dossier par la commission.

▪ **Dépôt de la demande**

Le dossier doit être déposé à la scolarité de la composante **au plus tard le lundi 15 octobre 2018**. Les demandes parvenues après cette date ne seront pas acceptées

DEMANDE D'EXONÉRATION 2018-2019 DES DROITS DE SCOLARITÉ À TITRE EXCEPTIONNEL

**RAPPEL : A REMETTRE AU SERVICE SCOLARITE DE VOTRE COMPOSANTE AU PLUS TARD
LE LUNDI 15 OCTOBRE 2018**

NOM Prénom

NOM usuel (marital)

N° étudiant Age :

(si vous avez été étudiant à l'Université de Bourgogne ou à l'IUT)

Nationalité :

Activité professionnelle :
(indiquez si vous exercez une activité salariée)

Adresse :

N° portable et (ou) Tél. :

E - mail :

DIPLÔME PRÉPARÉ *:

* Préciser l'année (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}...) – le diplôme (Licence, Master ...) – la mention – le parcours (le cas échéant)

ÉTUDES SUIVIES APRÈS LE BAC

ANNÉE UNIVERSITAIRE	ÉTABLISSEMENT (S) D'INSCRIPTION	DIPLÔME(S) PRÉPARÉS APRÈS LE BAC*	RÉSULTATS OBTENUS

(cocher la case correspondante)

REDOUBLANT OUI NON

BOURSIER ANTÉRIEUR OUI NON Si OUI, indiquer l'échelon

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

- 1 lettre justifiant votre demande
- 1 copie de l'avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016) ou 2018 (sur les revenus 2017) des parents et de l'étudiant
- ou 1 justificatif des revenus des parents (résidant à l'étranger) pour les étudiants étrangers
- Tout document attestant d'un revenu pour l'année en cours
A défaut, indiquez le montant mensuel dont vous disposez (aide des parents, revenus...)
- Les relevés bancaires des 3 derniers mois
- 1 enveloppe timbrée à votre nom et adresse

Attention - L'exonération ne concerne pas la Contribution Vie Etudiante de 90 €

Date :

Signature de l'étudiant

Il est important de fournir toutes les pièces demandées. L'absence de pièces peut être préjudiciable à l'examen de votre dossier. Aucun rappel ne sera effectué.

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT(E) :

A COMPLÉTER PAR LA SCOLARITÉ DE L'UFR, INSTITUT, ÉCOLE

Merci de joindre l'édition du dossier étudiant Apogée

Date de dépôt/réception du dossier : ____/____/____

Date de la rentrée de la formation (date du début des cours) : ____/____/____

AVIS DU (DE LA) DIRECTEUR(TRICE) DE LA COMPOSANTE

L'avis doit intervenir rapidement après le dépôt du dossier et être renvoyé au plus tard **pour le mercredi 31 octobre 2018** au service Réglementation et gestion de l'offre de formation

Favorable

Défavorable

Motif :

Date :

Nom et signature :

AVIS DE LA COMMISSION D'EXAMEN

Date de la commission :

Favorable

Défavorable